

# Clermontais : la fermeture de la déchèterie de Cabrières contestée

MIDI LIBRE



Christian Bilhac ne veut pas voir ce service public fermer.

JAP

TWITTER

## **A** l'occasion du conseil communautaire du clermontais, Le premier magistrat de Péret s'insurge contre la fermeture de la déchèterie de Cabrières

Dès le début du dernier conseil communautaire du Clermontais, un des élus, Christian Bilhac, maire de Péret, a souhaité revenir sur la manifestation qui les avait accueillis lors du conseil du 17 décembre et la prise de parole de Jacques Guelton, maire de Cabrières au sujet de la fermeture de la déchèterie de sa commune.

*"Je suis consterné de voir qu'un service public ferme sous prétexte de rentabilité, c'est une marche arrière de trente ans concernant l'écologie et l'agenda 21.*

*Chaque fois il est avancé l'argument du coût, donc de substantielles économies possibles, ce qui semble imparable".* Mais, poursuit le premier magistrat, "ce qui

*me révolte le plus c'est la manière : le syndicat Centre Hérault ayant pris cette décision dans l'urgence et sans nous aviser. Alors que peut-être, des solutions existent, comme une ouverture partielle par demi-journée. Si cette décision devait être maintenue je me verrai dans l'obligation de retourner à Aspiran les conteneurs de tri de ma commune et d'inciter les Péretois à ne plus le faire".*

Suite à cette déclaration Jean-Claude Lacroix, président de la communauté de communes du Clermontais, mais aussi premier vice-président de Centre Hérault a approuvé cette lutte contre la fermeture de cette déchèterie mais il a aussi tenu à apporter des précisions.

*"Aujourd'hui, le syndicat n'a rien arrêté concernant cette décision de fermeture. Plusieurs solutions peuvent être envisagées. La première sera de déclasser cette déchèterie pour la sortir du syndicat. Une autre solution sera de regrouper Cabrières et Péret sur celle de Fontès. Dans un avenir proche il est prévu une table ronde avec le syndicat et les trois communes concernées".*

Désormais, chacun attend une issue favorable à ce dossier.